DÉLÉGATION DE BOURGOGNE

https://bourgogne.secours-catholique.org

"S'il te plaît, explique-moi, je n'ai pas compris !"

ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

13/10/2025

Bien travailler à l’école n’est pas toujours facile, encore moins lorsque l’on vient d’un pays étranger. Myar et Meral sont dans ce cas.

Réfugiés de Syrie avec leurs parents, le frère et la soeur sont arrivés à Dijon il y a 3 ans. Scolarisés en 3e et 6e , le barrage de la langue a dû déjà être dépassé. Déterminés à donner toute leur chance à leurs enfants, les parents, par

l’intermédiaire d’une association internationale dédiée aux réfugiés, ont contacté le Secours catholique et l’équipe de l’accompagnement à la scolarité.

En place depuis une quinzaine d’années, l’équipe, constituée d’une vingtaine de bénévoles, intervient auprès d’enfants depuis le primaire à l’entrée au collège. Les cours ont lieu au domicile de l’enfant , ce qui permet aussi de mieux appréhender la situation familiale.

À raison d’une heure en moyenne, une fois ou deux par semaine, la mission du bénévole n’est pas de faire les devoirs avec l’enfant mais de l’accompagner dans les difficultés qu’il peut rencontrer : leçon, cours, expressions mal compris. Attention, rien à voir avec une garderie, tient à préciser Jacques Serrier, l’un des trois membres de l’équipe d’animation.

« *J’ai du mal en physique et chimie, Thierry* (le bénévole accompagnant) *me réexplique, il m’apporte beaucoup, dans d’autres domaines aussi* », détaille Myar, élève en 3e.

Même constat pour Meral, élève en 6e. « *Cela me plaît beaucoup, il m’explique les maths et le français quand j’ai pas compris. En plus il sait des tas de choses, c’est intéressant*. »

Élèves ravis, bénévoles aussi : accompagnant depuis 2012, Thierry Bah est aussi enseignant et très heureux de voir les progrès et réussites des enfants dont il s’est occupé : « *Une des jeunes filles que j’ai suivie depuis la 5e est maintenant à l’Université !* »

Aujourd’hui 25 enfants bénéficient de cet accompagnement qui peut se renouveler d’une année sur l’autre. Un contrat établi entre la famille et le bénévole définit les règles : accord de l’enfant, type d’aide, respect des rendez-vous, présence de l’un ou des deux parents. Les bénévoles viennent d’horizons divers : retraités, personnes en activité, étudiants (cette année un de Sciences Po, un de BSB). Trois animateurs chapeautent le dispositif qui propose d’autres activités et sorties, et un suivi avec parents et enseignants, afin de cibler au mieux les points à revoir avec les enfants.

Informations complémentaires : 03 80 68 09 60 les jeudis de 14 à 17 heures

https://bourgogne.secours-catholique.org/notre-actualite/sil-te-plait-explique-moi-je-nai-pas-compris